



Montreuil, le 24/05/2022

« Faudrait pas prendre les enfants du bon dieu pour des canards sauvages ! »

M. Audiard

Le 18 mai, M. Fournel, Directeur général des Finances Publiques, adressait sur Ulysse un message aux agents : « Le grand remue-ménages ».

Il s'agirait pour les directions locales de réunir les agents pour recueillir leurs avis, établir une feuille de route qui servirait à construire le nouveau contrat d'objectif et de moyens. Ces réunions se tiendraient « en dehors de toute orientation prédéfinie ». Dans quel monde M. Fournel voudrait nous faire croire que l'on vit ?

En une dizaine d'années, près de 30 000 emplois ont été supprimés. Le DG acceptera-t-il d'arrêter les suppressions d'emplois et de recruter des fonctionnaires à hauteur pour les compenser (en plus du renouvellement des départs à la retraite) ?

Le recours à des contractuels en lieu et place des emplois de fonctionnaires se développe : mobilités choisies entravées, concurrence entre les différents statuts et introduction de plus de précarité. Le DG acceptera-t-il d'arrêter les recrutements de contractuels, de titulariser ceux déjà en place, de re-internaliser les métiers concourant à l'exercice de nos missions ?

Nos services sont restructurés, délocalisés, supprimés, des missions sont externalisées en tout ou partie. Les plages d'accueil physique sont restreintes laissant peu de place aux populations les plus précaires. Les accueils en distanciel sont privilégiés. Ce sont les agents et la population qui en font les frais. Le DG acceptera-t-il d'arrêter les restructurations et de réimplanter les services et missions pour répondre à l'intérêt général, avec les emplois nécessaires ?

Nos processus de travail sont industrialisés, segmentés, avec une pression de rentabilité et statistique. Cela fait perdre le sens du travail et sert au démantèlement de notre administration et aux suppressions d'emplois. Le DG abandonnera-t-il ces méthodes génératrices de souffrance au travail ?

Les taux de promotions se réduisent. Elles se font de plus en plus au mérite. Les conditions pour bénéficier des tableaux d'avancement se durcissent. Le DG acceptera-t-il de revenir sur ces reculs de façon pérenne ?

Les CAP, instances de défense des agents, sont quasi toutes supprimées. Ne subsiste plus que 3 CAP nationales. Le DG acceptera-t-il de reconstruire des instances dignes de la défense des agents ?

Les CHSCT, chargées de l'hygiène, sécurité et conditions de travail sont supprimées. Ces sujets ne seront vus que dans le cadre de formations spécialisées au sein des futurs comités sociaux d'administration. Le DG acceptera-t-il d'œuvrer pour le rétablissement des CHSCT et pour de véritables instances du dialogue social ?

Le traitement minimum Fonction publique court après le SMIC. Le DG va-t-il militer pour une forte revalorisation immédiate de la valeur du point d'indice, son indexation sur l'évolution du coût de la vie, l'amélioration de la grille indiciaire ? Va-t-il revaloriser significativement notre régime indemnitaire ?

Pour la CGT Finances Publiques il est urgent d'avoir des réponses à ses questions, de savoir quels sont réellement les moyens dont dispose le Directeur Général. Si sa réponse est négative à la plupart de ces questions alors ces réunions ne sont que des leurre dont les conclusions sont déjà préétablies.

Réunions « grand remue-ménages » ou pas, nous appelons les agents à décider collectivement de la meilleure façon de porter leurs revendications, en lien et avec le soutien de leurs organisations syndicales.

C'EST ENSEMBLE QUE NOUS SERONS PLUS FORT POUR GAGNER SUR NOS REVENDICATIONS !

Communiqué de la CGT Finances Publiques

SYNDICAT NATIONAL CGT FINANCES PUBLIQUES : Case 450 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex - www.financespubliques.cgt.fr -
 ✉ : cgtfinancespubliques.br@dgfp.finances.gouv.fr - t : 01.55.82.80.80 - f : 01.48.70.71.63 Suivez-nous sur facebook ou twitter : @cgt_finpub (CGT Finances Publiques)